

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 1 (1975)

Heft: 4

Rubrik: Konzertkalender = Calendrier de concerts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour terminer, M. le conseiller communal Rollier invita les délégués à l'apéritif offert par le Conseil communal. Une grande formation d'instruments à vent, sous la direction de M. Nyffenegger, joua la „musique de table” et termina ainsi, par une note gaie, la partie officielle.

Wallisellen, le 16 mai 1975
La rédactrice du procès-verbal:
Isabella Bürgin

Trad. BL

Invention et imagination

L'idée de l'œuvre à faire est tellement liée pour moi à l'idée de l'agencement et du plaisir qu'il nous procure par lui-même que si, par impossible, on venait à m'apporter mon œuvre tout achevée, j'en serais honteux et déconfit comme d'une mystification.

Nous avons un devoir envers la musique, c'est de l'inventer. Je me souviens qu'un jour, pendant la guerre, comme je passais la frontière française, un gendarme me demanda quelle était ma profession. Je lui répondis tout naturellement que j'étais inventeur de musique. Le gendarme, vérifiant alors mon passeport, me demanda pourquoi j'y étais désigné en qualité de compositeur. Je lui répondis que l'expression inventeur de musique me paraissait répondre plus exactement au métier que j'exerce que celle qu'on m'attribue sur les documents qui m'autorisent à passer les frontières.

L'invention suppose l'imagination, mais ne doit pas être confondue avec elle. Car le fait d'inventer implique la nécessité d'une trouvaille et d'une réalisation. Ce que nous imaginons ne prend pas obligatoirement forme concrète et peut rester à l'état de virtualité; tandis que l'invention n'est pas concevable en dehors de sa mise en œuvre.

Ce qui nous occupe ici, ce n'est donc pas l'imagination en soi, mais bien l'imagination créatrice: la faculté qui nous aide à passer du plan de la conception au plan de la réalisation.

Au cours de mon travail, je me heurte soudain à quelque chose d'inattendu. Cet élément inattendu me frappe. Je le note. A l'occasion je le mets à profit. Il ne faut pas confondre cet apport du fortuit avec ce caprice d'imagination que l'on nomme communément fantaisie. La fantaisie implique la volonté préétablie de s'abandonner au caprice. Bien différente est cette collaboration de l'inattendu qui tient de façon immanente à l'inertie du processus créateur, et qui est lourde de possibilités qui n'ont pas été sollicitées et qui viennent à point pour fléchir ce qu'il y a toujours d'un peu trop rigoureux dans notre volonté nue. Il est bon d'ailleurs qu'il en soit ainsi: „Dans tout ce qui s'incline avec grâce, dit quelque part G.-K. Chesterton, il faut qu'il y ait un effort de raideur. Les arcs sont beaux quand ils se courbent, seulement parce qu'ils essaient de demeurer rigides. La rigidité cédant un peu, comme la Justice inclinée par la Miséricorde, est toute la beauté de la terre. Toute chose essaie d'être droite, et, par bonheur, aucune n'y parvient. Essayez de grandir droit et la vie vous inclinera.”

Strawinsky

Konzertkalender Calendrier de concerts

Die von gewissen Sektionen immer wieder mit Vehemenz geforderte Vorausschau auf die Konzerte unserer Orchester kann nur einen Sinn haben, wenn erstens die „Sinfonia” als Publikationsorgan rechtzeitig erscheint und wenn zweitens die Sektionen ihre Meldungen frühzeitig aufgeben. Aus nicht voraussehbaren technischen Gründen war die Juni-Nummer erst anfangs Juli versandbereit, in welchem Zeitpunkt alle im Konzertkalender aufgeführten Veranstaltungen (fast ausschliesslich Serenaden) bereits stattgefunden hatten, was die Redaktion sehr bedauert. Sie bedauert aber auch, dass für die vorliegende Nummer ausser einer Anmeldung für den 27. und 28. September, deren Veröffentlichung keinen Sinn hat, da die gegenwärtige Nummer erst gegen Mitte Oktober erscheinen kann, keine Veranstaltungen gemeldet wurden, obschon sehr viele Sektionen während des letzten Quartals des Jahres regelmässig Konzerte abhalten.

Wir möchten mit einer *gezielten Operation* den Konzertkalender zu beleben und überhaupt zu retten versuchen. Bis Mitte November dürften die meisten Orchester bereits wissen, wann und was sie in der ersten Hälfte des Jahres 1976 spielen. Wir bitten daher unsere Sektionen, ihre Angaben zuhanden des in der *Dezember-Nummer der „Sinfonia”* zu erscheinenden Konzertkalenders bis *15. November 1975* der Redaktion zukommen zu lassen.

Le calendrier de concerts en perspective de nos orchestres, calendrier réclamé à plusieurs reprises et avec véhémence par certaines sections, n'a de sens que lorsque primo la „Sinfonia”, l'organe de publication, paraît à temps et que secondo les sections annoncent leurs concerts assez tôt. Pour des raisons techniques imprévisibles, le numéro de juin ne fut prêt à l'expédition qu'au début de juillet. A ce moment, toutes les manifestations prévues au calendrier de concerts (essentiellement des sérénades) avaient déjà eu lieu ce que la rédaction regrette beaucoup. Elle regrette d'autre part aussi de n'avoir reçu des avis de concerts pour le présent numéro et cela bien que de nombreuses sections organisent dans le dernier trimestre de l'année régulièrement des concerts. Un seul avis parvint à la rédaction; comme il était pour les 27 et 28 septembre et que le présent numéro ne paraîtra guère avant la mi-octobre, sa publication n'avait pas de sens.

Nous aimerions essayer, par une *opération directe*, de ranimer et de sauver si possible le calendrier de concerts. D'ici la mi-novembre, la plupart des orchestres sauront déjà les dates et les programmes de leurs concerts du premier semestre de 1976. Aussi prions-nous nos sections de bien vouloir adresser à la rédaction, d'ici le *15 novembre 1975* au plus tard, leurs indications pour le calendrier de concerts paraissant en décembre.

Organe des EOVS Organes de la SFO

Zentralpräsident — Président central
Dr. Alois Bernet-Theiler, Gartenstrasse 4,
6210 Sursee, Tel. privat: 045/21 16 04,
Schule: 041/44 14 25.

Vizepräsident — Vice-président
Hermann Unternährer, Bireggstrasse 7,
6000 Luzern, Tel. Geschäft: 041/22 05 44.

Zentralsekretär — Secrétaire central
Jürg Nyffenegger, Heimstrasse 23,
3018 Bern, Tel. privat: 031/56 10 35.

Zentralkassier — Trésorier central
Benjamin Brügger, Bennenbodenrain 20,
3032 Hinterkappelen, Tel. privat:
031/56 34 87, Geschäft: 031/22 60 61.

Zentralbibliothekar — Bibliothécaire central
Armin Brunold, 3507 Biglen.

Beisitzerin — Assesseuse
Fräulein Isabella Bürgin, Neugutstrasse 37,
8304 Wallisellen, Tel. privat: 01/830 33 06.

Musikkommission — Commission de musique

Präsident — Président
Kapellmeister Fritz Kneusslin,
Amselstrasse 43, 4059 Basel,
Telefon privat: 061/34 52 79.

Mitglieder — Membres

Musikdirektor Peter Escher,
Schöngrundstrasse 43, 4600 Olten,
Telefon privat: 062/32 41 01.
Dr. Fritz Wiesmann, Zentralstrasse 35,
8212 Neuhausen am Rheinfl.,
Telefon: 053/2 46 33

Vertreter des EOVS in der Schiedskommission der SUISA — Représentant de la SFO au sein de la commission arbitrale de la SUISA

Paul Schenk, Kirchgasse 41, 9500 Wil (SG)
Ersatzmann — Suppléant
Fritz Kneusslin, Amselstrasse 43,
4059 Basel.

Vertreter des EOVS im Schweizer Musikrat — Représentant de la SFO au sein du Conseil suisse de la musique
Dr. Eduard M. Fallet, Postfach 38,
3047 Bremgarten bei Bern,
Telefon 031/23 93 04.

Redaktor der „Sinfonia” — Rédacteur de la „Sinfonia”
Dr. Eduard M. Fallet, Postfach 38,
3047 Bremgarten bei Bern,
Telefon 031/23 93 04.